



Joignez-vous à nous!

Devenez Partenaire de la Prévention!



Pour une enfance
en sécurité et sans violence

Avantages d'être membre

- ◆ Recevoir de l'information pertinente sur la violence faite aux enfants et sur l'organisme.
- ◆ Partager votre expertise.
- ◆ Supporter une cause juste et contribuer à la faire avancer.
- ◆ Témoigner de votre engagement pour l'avenir des enfants.

Membre sympathisante

- ◆ Être convoquées aux **assemblées générales** annuelles ou extraordinaires.
- ◆ Participer aux **activités** de l'organisme.
- ◆ Recevoir de l'information sur les activités de l'organisme et de ses partenaires, via son **infolettre**.

Membre active

- ◆ Être convoquées aux **assemblées générales** ou extraordinaires et détenir un **droit de vote**.
- ◆ Participer aux **activités** et **comités de travail** de l'organisme.
- ◆ Siéger sur la **collective** (CA), selon le *Processus de nomination*.
- ◆ Recevoir de l'information sur les activités de l'organisme et de ses partenaires, via son **infolettre et courriels**.

Pour être éligible à cette catégorie, vous devez avoir complété au moins 10 heures de bénévolat.



Ensemble, faisons la différence!

Pour que plus d'enfants puissent vivre une enfance en sécurité et sans violence.